

Comment s'avancer sur la L1-L2 ?

Par **Fatigueedulit**, le 13/01/2024 à 19:59

Bonjour les amis,

J'ai du malheureusement arrêter ma L1 droit en cours de route car je suis tombée malade et je suis alitée chez moi. Je m'ennuie terriblement et je voudrais faire la L1 par moi-même à la maison, en attendant de soigner et de me réinscrire. Je voudrais vraiment me familiariser avec le droit de sorte à entrer en L1 avec un bon niveau d'avance.

Que devrais-je faire ?

Pour les cours théoriques, est-ce que apprendre le cours dans un manuel type Hypercours, c'est assez complet ? Ai-je besoin de lire tous les manuels de cours type Dalloz/Université/etc. Ou est-ce qu'avec un Hypercours on a une connaissance assez profonde du sujet ? J'ai lu des gens dire que les Hypercours ne sont pas assez complets par rapport à un cours de CM, mais je vois que les cours de CM sont très courts par rapport à des Hypercours. D'ailleurs, même si les professeurs sont différents, est-ce que les contenus des cours changent vraiment intrinsèquement ? Les professeurs suivent bien le même programme ?

Ensuite, pour la pratique des TD, auriez-vous des conseils ? Pour la méthodologie, je m'entraîne tous les jours et je lis des annales et mélanges tous les soirs parce que j'ai l'impression que ça aide à fluidifier la lecture.

Merci de votre aide,

Cordialement

Par **Isidore Beautrelet**, le 14/01/2024 à 18:04

Bonsoir

Tout d'abord je vous souhaite un prompt rétablissement

Ensuite et surtout je tiens à saluer votre courage, votre motivation et votre combativité. Je pense que cela jouera aussi sur votre guérison. Toutefois attention à ne pas trop faire. N'oubliez que la priorité est de vous reposer afin de vous rétablir.

Pour en venir à votre question. Effectivement des hypercours seront largement adaptés pour prendre de l'avance. Je pense que vous devriez vous limiter aux grosses matières à savoir

l'introduction au droit et le droit constitutionnel et le droit des personnes et de la famille.

Pour ce qui est TD, j'ai été chargé de TD. Donc si vous m'envoyez votre mail en MP je pourrais vous envoyer des cas pratiques/fiches d'arrêts en intro au droit et droit des personnes de la famille. Je vous proposerai une correction (bénévolement bien évidemment). Cependant, je souhaite déjà faire une précision importante : je suis actuellement élève avocat par conséquent, je ne pourrais peut-être pour vous proposer un exercice par semaine. J'essaierai de faire de mon mieux pour vous en proposer au moins deux par mois. A vous de me dire si ça vous intéresse (et surtout si c'est possible).

Encore fois, bon rétablissement